

Compte-rendu de la réunion du 19 mai 2014

Le transport maritime et fluvial

1. Organisation du Groupe de travail Mobilité et énergie (IDées)

Fonctionnement du cycle de réunions IDées pour 2013-2014

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

2. Exposés

Le transport maritime et fluvial - Introduction

François CHERY, animateur du Groupe IDées Energie et mobilité

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

Les technologies du passé continuent à inspirer les technologies d'aujourd'hui et de demain (pose de câble transatlantique, propulsion électrique, exploitation de l'énergie éolienne, etc.).

Le transport maritime du futur

Alain BOVIS, Directeur des Sciences et de la Technologie du groupe DCNS, Président du groupe « Moyens et compétences » du CORICAN

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

Le transport maritime connaît un développement important pour le transport de personnes et de marchandises. De nouvelles routes maritimes s'ouvrent, en passant par le Nord du Canada et de la Sibérie. Des innovations technologiques devraient aussi rendre le transport maritime encore plus écologique dans l'avenir.

L'avenir du transport par voie d'eau

Pierre-Jean POMPEE, Responsable Ingénierie Innovation, Direction des Liaisons Européennes et de l'Innovation, Voies Navigables de France

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

La voie d'eau n'est pas seulement un moyen de transport propre et écologique. Elle apporte aussi de nombreux autres avantages au territoire qu'elle traverse, qui ne sont pas toujours bien compris et reconnus.

3. Discussion / Conclusion

Débat animé par Walter PIZZAFERRI, Animateur du Groupe Energie et mobilité

Modes de propulsion

- L'utilisation du GNL devrait se développer en transport maritime. En transport fluvial, il faut pouvoir surmonter l'obstacle d'un réservoir beaucoup plus volumineux. Il faut aussi pouvoir gérer le boil-off (0,15 à 0,5% par jour).
- L'utilisation de l'hydrogène est envisagée, mais pose des problèmes de stockage. Le stockage sous forme d'hydrures paraît intéressant, notamment avec la technologie développée par McPhy.
- La propulsion électrique ou hybride est déjà utilisée depuis longtemps ; la propulsion électrique a été freinée par la puissance motrice disponible.

Les projets maritimes

- De nouveaux projets de routes maritimes apparaissent : voies de l'Arctique, mais aussi élargissement du canal de Panama (+ projet canal du Nicaragua).
- On observe une course au gigantisme, qui pourrait atteindre ses limites, du fait des infrastructures portuaires. Les points d'étranglement du transport maritime se trouvent à présent à terre.
- La propulsion des navires demeure une question clef. L'utilisation de pods a rencontré quelques difficultés, et de ce fait leur usage est pour le moment limité en puissance.
- L'énergie nucléaire est utilisée dans le secteur militaire (ainsi que brise-glaces russes). Les solutions techniques existent et c'est une option qui reste envisageable dans l'avenir pour les applications civiles.

Les projets de voies d'eau

- Le projet de canal-Seine - Nord offre des perspectives économiques attrayantes, en reliant la Seine avec les régions économiquement très actives de l'Europe du Nord; il ouvre également de nouveaux débouchés pour le port du Havre. Son mode de financement (PPP) est actuellement débattu, un des objectifs visés étant d'augmenter la part de subventions européennes.
- Le réseau navigable français comporte trop de culs de sac (intérêt d'une liaison Seine-Nord et aussi d'une liaison Rhin-Rhône)
- Les travaux de R&D nécessaires pour moderniser les infrastructures et les navires sont difficiles à financer, du fait de la dispersion des acteurs.
- La vocation écologique de la voie d'eau est un aspect largement ignoré qui mériterait d'être étudié et mis en œuvre.